

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
le mardi 12 mai 2009 à 14 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. Rapports de gestion sur les opérations de l'exercice 2008, rapports du Commissaire.
2. Rapport sur la Corporate Governance.
3. Comptes consolidés de l'exercice 2008
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2008 - Affectation des bénéfices et fixation du dividende.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de maintenir le dividende brut par action entièrement libérée à 2,9333 EUR, soit 2,20 EUR net. Après déduction de l'acompte de 0,90 EUR net versé le 15 janvier 2009, le solde de dividende s'élèvera donc à 1,30 EUR net, payable à partir du 19 mai 2009.

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2008.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2008 pour les opérations de cet exercice.

6. Conseil d'Administration :

- a) Nomination d'un Administrateur en remplacement du Baron Hubert de Wangen, qui se retire conformément à l'usage en matière de limite d'âge.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de désigner le Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge (cf. curriculum vitae en annexe) comme Administrateur non indépendant, en remplacement du Baron Hubert de Wangen. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2013.

- b) Nomination d'un Administrateur en remplacement du Dr Uwe-Ernst Bufe, sortant et rééligible, qui ne demande pas le renouvellement de son mandat.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de désigner Mme Petra Mateos-Aparicio Morales (cf. curriculum vitae en annexe) comme Administrateur, en remplacement du Dr Uwe-Ernst Bufe. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2013.

- c) Désignation de Mme Petra Mateos-Aparicio Morales comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration (sur base des critères à réunir pour être Administrateur indépendant, voir rapport Corporate Governance 2008, chapitre 4.3.4).

Il est proposé à l'Assemblée Générale de désigner Mme Petra Mateos-Aparicio Morales comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.

Lors de sa réunion du 6 avril 2009, le Conseil d'Entreprise de Solvay SA à Bruxelles en a été informé, conformément à l'article 524 du Code des Sociétés.

- d) Nomination de six Administrateurs en remplacement de M. Aloïs Michielsens, M. Christian Jourquin, M. Bernard de Laguiche, le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, M. Nicolas Boël et de M. Karel Van Miert, sortants et rééligibles pour un nouveau mandat de quatre ans.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de réélire successivement M. Aloïs Michielsens, M. Christian Jourquin, M. Bernard de Laguiche, le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, M. Nicolas Boël et M. Karel Van Miert comme Administrateurs pour une période de quatre ans. Leur mandat viendra à échéance immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de mai 2013.

- e) Confirmation de la désignation de M. Nicolas Boël et de M. Karel Van Miert comme Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration (sur base des critères à réunir pour être Administrateur indépendant, voir rapport Corporate Governance 2008, chapitre 4.3.4). En ce qui concerne le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, le critère d'indépendance n'est plus rempli au terme des nouveaux articles 526 bis et 526 ter du Code des Sociétés qui limitent l'indépendance aux douze premières années du mandat.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de confirmer la désignation de M. Nicolas Boël et de M. Karel Van Miert comme Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Lors de sa réunion du 6 avril 2009, le Conseil d'Entreprise de Solvay SA à Bruxelles en a été informé, conformément à l'article 524 du Code des Sociétés.

7. Divers.